



Communiqué de presse
Diffusion immédiate

La Ville de La Tuque et la Fondation de la faune du Québec initient les jeunes à la pêche

La Tuque, le 9 mai 2023 – La Ville de La Tuque est heureuse d’annoncer qu’elle permettra à 30 jeunes âgés de 6 à 17 ans de profiter d’une activité gratuite d’initiation à la pêche qui aura lieu le dimanche 4 juin prochain, de 9 h à 12 h, au parc du lac Saint-Louis. Cette activité aura lieu dans le cadre du programme [Pêche en herbe](#) de la Fondation de la faune du Québec. Ce programme est réalisé en partenariat avec les magasins Canadian Tire, partenaire principal, ainsi que le ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

Les inscriptions pour l’activité à La Tuque se dérouleront du 8 au 21 mai, où jusqu’à ce que toutes les places soient comblées, car les places sont limitées. En cas de besoin, une liste d’attente sera créée. Les gens sur la liste d’attente seront contactés par ordre de priorité en cas d’annulation. Les inscriptions se font en ligne via la plateforme Qidigo au lien suivant : <https://www.qidigo.com/u/Ville-La-Tuque/activity/17739/> ou par téléphone en appelant au 819 523-8200, poste 2740.

Sélectionnée parmi les projets offrant un encadrement et une formation de grande qualité, l’activité *Pêche en herbe* offerte par la Ville de La Tuque permettra aux apprentis pêcheurs de se familiariser avec l’habitat du poisson, les différentes techniques de pêche, l’éthique du pêcheur, ainsi que les bonnes pratiques en matière de sécurité et de protection de l’environnement. Avec l’autorisation du MELCCFP, chaque jeune pêcheur participant à l’activité recevra un certificat *Pêche en herbe* qui lui tiendra lieu de permis de pêche jusqu’à ce qu’il atteigne l’âge de 18 ans.

Encore cette année, la Ville de La Tuque procédera à l’ensemencement du lac Saint-Louis dans le but d’offrir à ses citoyens l’opportunité de pêcher en milieu urbain. Parmi toutes les truites qui seront mises à l’eau, il y en aura cinquante (50) qui seront munies d’une étiquette (*tag*) sur un aileron. Les gens qui pêcheront l’une de ces truites portant un *tag*, pourront se présenter avec leur prise au bureau d’accueil du parc des Chutes-de-la-Petite-Rivière-Bostonnais (3701, boulevard Ducharme) pour réclamer leur ensemble cadeaux d’une valeur de 50 \$, offert par l’Association des pourvoiries de la Mauricie. Le concours de truites taguées se déroulera dès l’ensemencement jusqu’à la fin de la saison de pêche au lac Saint-Louis, soit le 10 septembre 2023.

Pêche en herbe, une présentation de la Fondation de la faune du Québec, avec le soutien de son principal partenaire, Canadian Tire.

Au cours de la période estivale 2023, la Fondation de la faune du Québec compte rejoindre plus de 20 800 nouveaux adeptes, grâce aux organisations locales qui prennent en charge les activités de *Pêche en herbe*. La [Fondation de la faune du Québec](#) a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, pêcheurs et trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées, que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

CITATIONS

« Nous avons des milliers de lacs et de nombreuses rivières chez nous, où c'est possible de pratiquer la pêche sportive. Permettre à nos jeunes de pouvoir s'initier à la pêche, c'est une belle initiative dont nous sommes fiers, car cela permet de former la relève. La pêche est un sport abordable et accessible. On peut pêcher au cœur de notre ville au lac Saint-Louis pendant toute la période estivale. C'est rare les villes où tu peux aller pêcher à deux pas de la maison. Merci aux gens de la Fondation de la faune du Québec et à nos gens du magasin Canadian Tire de La Tuque qui nous permettent d'offrir cette activité gratuitement à nos jeunes. »

- *Luc Martel, maire de La Tuque*

« Le programme *Pêche en herbe* est l'une des grandes fiertés de la Fondation depuis plus de 25 ans. S'il a permis d'initier plus de 340 000 jeunes depuis 1997, c'est grâce à des organismes comme la Ville de La Tuque. Merci d'assurer la relève en permettant l'initiation de jeunes à la pêche sportive. Dans la même lignée, j'en profite pour convier les gens de l'agglomération de La Tuque à participer à la *Fête de la pêche* qui aura lieu les 2, 3 et 4 juin. En effet, encore cette année, la réglementation de pêche en vigueur demeure modifiée pour permettre à tous et à toutes de **pêcher sans permis** lors de ces trois jours de festivités tenues aux quatre coins du Québec. »

- *Jean-Claude d'Amours, président-directeur général à la Fondation de la faune du Québec*

-30-

Source :

Marie-Josée Racine, agente aux activités et aux événements de loisir, culture et vie communautaire
Ville de La Tuque
819 523-8200, poste 2740
mracine@ville.latuque.qc.ca

Informations :

Raphaël Dubé, gestionnaire de programmes
Fondation de la faune du Québec
418 644-7926, poste 127